



Prairie humide



Cistude d'Europe



La Seugne



Vison d'Europe

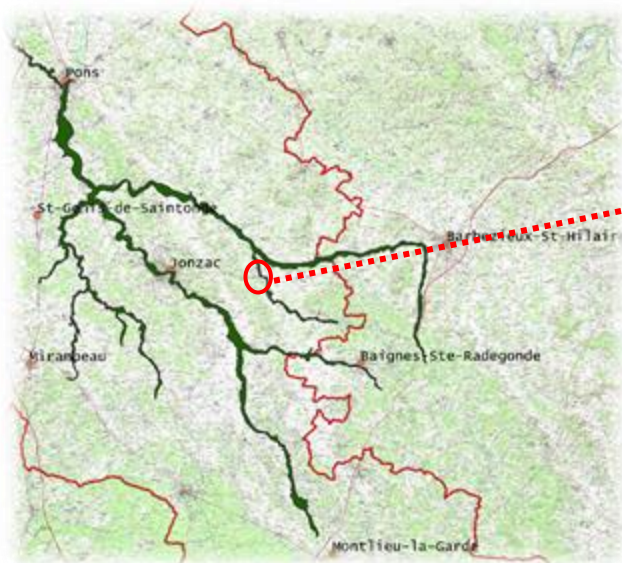
Site Natura 2000 : « Haute Vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

❖ Natura 2000 c'est quoi ?

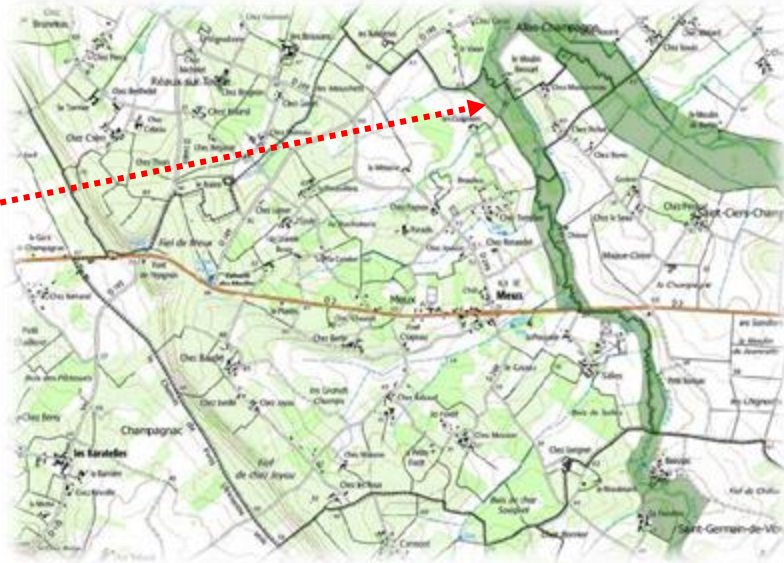
Natura 2000 est un réseau européen qui vise la protection de la biodiversité, plus particulièrement des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (espaces naturels). Le site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Seugne, qui comprend la plaine alluviale de la Seugne et ses affluents, est pourvue d'une grande richesse biologique puisque sont présents :

- 20 espèces d'intérêt communautaire (Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Cistude d'Europe, Agrion de Mercure, Lamproie de Planer ...)
- 15 habitats d'intérêt communautaire (forêts alluviales de frênes et d'aulnes, communautés à reines-des-prés ...)
- 20 habitats d'espèces d'intérêt communautaire (lits des rivières, prairies humides ...)

❖ Où est située la zone Natura 2000 sur la commune ?



Localisation du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »



Localisation du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » sur la commune

❖ Vous pouvez participer à protéger la biodiversité de ce site Natura 2000 !

Des outils de gestion permettent de préserver les espaces naturels et la faune de ce site :

- Les contrats Natura 2000, pour restaurer ou préserver les habitats naturels, où les actions mises en œuvre seront remboursées (par des fonds européens et de l'Etat)
- La Charte Natura 2000, pour valoriser les bonnes pratiques de gestion qui permettent de protéger ces milieux naturels

Lorsque l'on signe une charte ou un contrat (dont l'engagement, volontaire, est sur une durée de 5 ans) on peut être exonéré de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB).